



# DÉBATS DU SÉNAT

---

1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 150 • NUMÉRO 96

---

## **LES UNIVERSITÉS RÉGIONALES**

### INTERPELLATION—AJOURNEMENT DU DÉBAT

Interpellation par

l'honorable Claudette Tardif

Le mardi 14 février 2017

## LE SÉNAT

Le mardi 14 février 2017

### LES UNIVERSITÉS RÉGIONALES

#### INTERPELLATION—AJOURNEMENT DU DÉBAT

**L'honorable Claudette Tardif** : Honorables sénateurs, je voudrais attirer votre attention sur l'importance des petites et moyennes universités pour nos communautés, nos régions et l'ensemble du Canada, car je crois que ces universités devraient être davantage reconnues.

Il y a, en effet, pas un mais bien plusieurs modèles universitaires au Canada, et ces établissements de haut-savoir contribuent tous, à leur façon, au développement et à l'épanouissement de leurs communautés respectives de même qu'à ceux du Canada dans son ensemble. Les contributions des petites et moyennes universités sont, justement, essentielles et fort nombreuses.

[Traduction]

Je vais vous donner quelques exemples de la contribution à nos collectivités des petites et moyennes universités, qui se donnent parfois le titre d'universités régionales.

Des établissements tels que l'Université de Lethbridge, l'Université de Northern British Columbia, l'Université Mount Allison, l'Université Acadia, l'Université de Moncton et le Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, par exemple, offrent des expériences exceptionnelles à leurs étudiants, comme en témoignent les multiples enquêtes nationales sur la satisfaction des étudiants.

Comme chaque année, une enquête de ce genre a été publiée en octobre 2016 par le magazine *MacLean's*. Les petites universités se sont distinguées à cet égard. Dans ce cas particulier, les étudiants avaient attribué à leurs écoles des notes sur tous les aspects de la vie universitaire, du calibre du corps enseignant à la qualité des services de santé mentale.

Ces petites et moyennes universités jouent aussi un rôle très important en ouvrant à la population qu'elles desservent l'accès des études universitaires. On peut le constater, par exemple, à l'augmentation des taux d'inscription aux universités, et particulièrement à la participation de groupes traditionnellement sous-représentés, comme les personnes qui vivent à l'extérieur des grandes agglomérations urbaines, les membres des Premières Nations et les Canadiens de première génération.

La localité de Prince George, en Colombie-Britannique, dont s'occupe notre collègue le sénateur Neufeld, témoigne d'une façon remarquable de l'influence de la proximité sur les taux d'inscription à l'université. En fait, d'après Statistique Canada, le taux d'inscription des personnes âgées de 20 à 24 ans est passé, pour Prince George, de 18,5 p. 100 en 1996 à 26,8 p. 100 en 2001, sept ans à peine après que l'Université de Northern British Columbia a ouvert ses portes.

Également d'après Statistique Canada, ces chiffres sont du même ordre lorsque des universités ouvrent leurs portes dans d'autres collectivités du pays.

De plus, les petites et moyennes universités sont de grands employeurs et d'importants moteurs de l'économie. Elles favorisent l'entrepreneuriat, encouragent les partenariats avec les groupes communautaires et l'industrie et attirent des compétences dans leur ville ou leur région. En fait, les universités régionales continuent à prouver l'efficacité de leur rôle dans la diversification économique et le développement social.

Par exemple, un article publié il y a quelques années dans le magazine *University Affairs* a fait état d'une étude d'après laquelle les petites et moyennes universités du Canada atlantique ont un impact économique de plus de 4,4 milliards de dollars. Selon la même étude, ces universités emploient collectivement plus de 27 000 employés à temps plein ou partiel. Toutefois, pour moi, le fait le plus frappant, c'est que 63 p. 100 de l'ensemble des travaux de recherche et de développement de la région sont attribuables aux universités du Canada atlantique, ce qui a contribué à attirer dans la région des entreprises de technologie.

Compte tenu de ce que nous savons de l'avenir de l'économie canadienne et de l'importance qu'y joueront le savoir, les compétences et l'innovation, les petites et moyennes universités sont peut-être les grands moteurs des transformations à venir d'un océan à l'autre, et pas seulement dans quelques grands centres urbains.

Je vais vous donner un autre exemple plus près de chez moi. L'Université de Lethbridge, fondée il y a moins de 50 ans, a déjà largement contribué à sa collectivité et à l'Alberta. En fait, cet établissement plus petit que la plupart de ses pairs, mais en constante évolution, a reconnu, depuis sa création, qu'il se trouvait sur le territoire traditionnel des pieds-noirs et a fait œuvre de pionnier, à l'échelle nationale, en offrant de programmes d'études qui répondent aux besoins particuliers des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

La création d'un département d'études amérindiennes en 1976 et, par la suite, la mise en place d'une spécialisation en santé autochtone, d'une association des étudiants amérindiens et d'une section des anciens étudiants métis, inuits et des Premières Nations ne sont que quelques-unes des initiatives prises par l'université.

Une autre entreprise innovatrice, Community Research Exchange, facilite maintenant l'interaction et les échanges d'idées entre l'université et la collectivité extérieure. En fait, beaucoup des idées viennent de l'Université de Lethbridge.

Dans le numéro d'aujourd'hui du *Lethbridge Herald*, par exemple, le président de l'université, Mike Mahon, a défini les trois secteurs de recherche et d'innovation de l'établissement : les soins de santé, l'agriculture intelligente et les technologies environnementales.

L'Université de Lethbridge est maintenant l'une des principales universités de recherche du pays au niveau du premier cycle. De plus, on estime qu'elle a des incidences économiques annuelles d'environ 1,1 milliard de dollars en Alberta, dont la moitié se situe dans le sud de la province. Il y a lieu de mentionner à cet égard que la société Cavendish Farms a récemment annoncé la construction d'une importante usine de transformation de la pomme de terre à Lethbridge, surtout à cause de la présence de l'université et de son écosystème de recherche.

[Français]

Honorables sénateurs, il y a aussi des exemples d'universités francophones de petite ou de moyenne taille qui ont un impact tout aussi important pour leurs communautés. L'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne constitue à elle seule un réseau de 21 établissements d'enseignement postsecondaire francophones à l'extérieur du Québec, y compris 15 établissements universitaires de petite et moyenne taille, pour la plupart.

Ce réseau pancanadien a pour objectif, et je cite :

[...] de contribuer à accroître l'accès à l'enseignement postsecondaire en français tout en assurant la vitalité de la francophonie canadienne et le rayonnement de la société canadienne dans son ensemble.

Celui-ci cherche aussi à maintenir, et je cite :

[...] des liens de collaboration entre ses membres tant en ce qui a trait à la formation qu'à la recherche, [à] représent[er] leurs intérêts communs en s'associant à des partenaires nationaux et [à] assure[r] leur visibilité, tant au Canada qu'à l'international.

Parmi les universités membres de ce réseau, l'Université de Moncton, l'Université de Saint-Boniface, à Winnipeg, et le Campus Saint-Jean, en Alberta, sont de parfaits exemples d'établissements de petite et de moyenne taille qui sont essentiels au développement et au maintien du dynamisme des communautés francophones dans ces provinces, en plus d'être d'importants actifs économiques et culturels pour les régions qui les accueillent.

En effet, la formation que ces universités dispensent à de jeunes leaders bilingues dans des domaines tels que l'administration des affaires, le génie, les soins infirmiers, l'éducation et les sciences naturelles, humaines et sociales, est un atout pour la région et notre pays. Souvent, ces diplômés deviennent des modèles pour leur communauté et en font la promotion dans leur province, leur pays et à l'international.

Le Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, où j'ai eu le privilège d'être professeure, chercheuse et doyenne, joue un rôle primordial au sein de la communauté franco-albertaine et a des répercussions à travers le pays. D'abord, de par sa riche histoire, l'université fait partie du patrimoine de la province. Depuis 1908, ce campus dynamique offre à une population franco-albertaine et francophile sans cesse grandissante la possibilité d'obtenir une éducation en français de grande qualité.

Grâce à sa situation linguistique unique à l'ouest du Manitoba et à ses nombreux domaines d'expertise, le Campus Saint-Jean exerce un pouvoir d'attraction considérable en matière de ressources humaines et de recherche dans la langue de Molière. Son Institut d'études canadiennes, par exemple, donne la chance aux étudiants et aux membres de la communauté d'avoir accès à des professeurs reconnus pour la qualité de leurs recherches sur les francophonies canadiennes et le fédéralisme, ainsi qu'à des conférences annuelles sur une panoplie de sujets animés par des conférenciers réputés.

Un autre exemple de la grande contribution du Campus Saint-Jean au sein de la communauté francophone de l'Alberta et de l'Ouest est sans contredit son programme de formation des maîtres, qui répond aux besoins grandissants d'enseignants qualifiés, aptes à enseigner dans les écoles d'expression française et les programmes d'immersion française. En effet, le Campus Saint-Jean accueille annuellement plus de 100 nouveaux étudiants de partout au Canada dans ses programmes en éducation. Cependant, c'est loin de satisfaire à la demande. Le Campus Saint-Jean pourrait en faire davantage, mais le financement ne suffit pas. Enfin, le Campus Saint-Jean a aussi permis au quartier Bonnie Doon, où il est situé, de s'établir en tant que quartier francophone de la ville d'Edmonton et de devenir le cœur de la communauté francophone de toute la ville, sinon de toute la province.

Honorables collègues, malgré le fait que l'éducation soit de compétence provinciale, le gouvernement fédéral a toujours eu un rôle fondamental à jouer dans le financement de la recherche et des infrastructures universitaires, ainsi que dans l'aide financière aux études, comme en témoignent d'ailleurs le budget fédéral de mars 2016 et les annonces faites en ce sens au cours de la dernière

année. Je pense notamment à la majoration de l'aide aux études pour les étudiants issus de familles à faible revenu et de classe moyenne et au Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires, qui fournira jusqu'à 2 milliards de dollars au cours des trois prochaines années pour accélérer la réalisation de projets d'infrastructure au sein des universités et des collèges du Canada.

Par exemple, l'Université Bishop's, une petite université anglophone sherbrookoise, investira 24,5 millions de dollars pour moderniser sa bibliothèque et son laboratoire en sciences naturelles. Cela est rendu possible grâce à un investissement de 10,24 millions de dollars du gouvernement fédéral, qui a été annoncé il y a à peine deux semaines. Ces investissements en infrastructure auront certes un impact majeur sur cet établissement et cette communauté pendant de nombreuses décennies.

Le gouvernement du Canada, à la lumière de tels investissements, a une influence certaine sur le développement de nos universités, laquelle est perceptible même auprès des plus petits établissements situés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des grandes régions métropolitaines. Toutefois, malgré de telles annonces qui profiteront à plusieurs universités, il existe une tendance qui semble s'accroître depuis plusieurs années dans les pays industrialisés et qui consiste à concentrer le financement en matière de recherche et d'infrastructures de recherche dans quelques universités dominantes à l'échelle nationale. Le Canada n'y fait pas exception. Le but avoué est d'assurer la compétitivité de ces centres d'excellence et, par le fait même, celle du Canada sur les marchés internationaux.

Les résultats des deux premiers concours liés au Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada sont d'ailleurs probants. Ce fonds a été créé en 2014 par le gouvernement du Canada pour aider les établissements d'enseignement postsecondaire à exceller à l'échelle mondiale dans des domaines de recherche qui créeront des avantages économiques à long terme pour le Canada. Seulement 17 universités, dont une université affiliée, se sont partagées l'enveloppe de 1,25 milliard de dollars attribuée par ce fonds jusqu'ici, et 85 p. 100 de ce montant a été alloué à des universités membres du Regroupement des universités de recherche du Canada (U15), qui représente les 15 plus grandes universités de recherche au Canada. Une seule université qui compte moins de 18 000 étudiants en a été récipiendaire.

Si je me réjouis de voir de tels investissements de la part du gouvernement et de constater que ces fonds sont alloués en fonction des forces de chacune des universités, il serait toutefois contre-productif que les ressources administratives plus limitées et le lobby moins intensif de nos petites et moyennes universités, plutôt que leurs expertises académiques respectives, ne deviennent le facteur déterminant dans l'attribution de fonds en faveur de la recherche et des infrastructures de recherche, que ce soit par le truchement du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada ou des autres principaux organismes subventionnaires. Cela pourrait avoir, à terme, un effet contraire à l'objectif poursuivi, soit la compétitivité du Canada sur les marchés internationaux, aujourd'hui et à l'avenir, surtout si on croit certaines études qui affirment que la prospérité des économies régionales est intimement liée à la santé de leurs collèges et universités.

Puis-je avoir cinq minutes de plus?

**Son Honneur le Président :** Le consentement est-il accordé, honorables sénateurs?

**Des voix :** Oui.

**La sénatrice Tardif :** En d'autres mots, on aurait avantage à ne pas négliger nos universités de petite et moyenne taille, particulièrement celles qui sont situées hors des grandes régions métropolitaines, si nous voulons que le Canada conserve une économie prospère et équitable.

En conclusion, honorables sénateurs, l'objectif principal de mon interpellation était de souligner l'importance des petites et moyennes universités au Canada et de renforcer l'idée que le processus de développement de politiques et de programmes fédéraux doit tenir compte de la plus-value de ces universités en matière de développement économique, social et humain.

Il faut continuer à soutenir ces universités, non seulement en ce qui a trait aux fonds consacrés à l'accessibilité aux études, mais aussi

en matière de recherche, d'infrastructures de recherche et de programmation qui reconnaît la spécificité des petites et moyennes universités, particulièrement en région.

*[Traduction]*

Honorables collègues, les universités jouent un rôle essentiel dans la création et la diffusion du savoir, deux facteurs qui contribuent grandement à la croissance économique et sociale.

Assurons-nous que la création et la diffusion du savoir soient des pratiques extrêmement répandues dans le Canada du XXI<sup>e</sup> siècle en reconnaissant, d'abord et avant tout, l'importance des petites et moyennes universités. Ces universités revêtent une grande importance pour le Canada.

---